



IUCN has over 160 [members](#) in the Mediterranean region, including 15 governments. IUCN is recognised as an official observer with an International Government Organisation at the United Nations. The IUCN Center for Mediterranean Cooperation mission is to influence, encourage and assist Mediterranean societies to conserve and use sustainably the natural resources of the region; and to work with IUCN members and cooperate with all other agencies that share the objectives of the IUCN within the Mediterranean region.

Core support to the activities of the IUCN Mediterranean office is provided by the [Junta de Andalucía](#), and the [Ministerio de Medio Ambiente](#), Spain.

For more information on IUCN Centre for Mediterranean Cooperation, please go to [www.iucnmed.org](http://www.iucnmed.org).

- Le précédent congrès mondial des parcs de l'IUCN (1992) avait recommandé que les états protègent 10% de leur territoire. Aujourd'hui les aires protégées représentent en France 13,5% du territoire, 8,4% en Espagne, 2,8% en Albanie, 2,5% en Algérie et 0,3% en Tunisie.



## 5ème Congrès mondial des parcs de l'IUCN Soutenir les aires protégées pour enrichir la vie en Méditerranée

**En Septembre prochain (du 8 au 17)**, le 5<sup>ème</sup> congrès mondial des parcs de l'IUCN accueillera à Durban, en Afrique du Sud, 2500 participants venus du monde entier, afin de réviser le statut des aires protégées à échelle internationale, explorer de nouveaux défis, questions et opportunités, et définir le programme mondial des aires protégées pour préserver la biodiversité et les services écologiques clés en ce 21<sup>ème</sup> siècle. Les deux patrons du Congrès, M. Nelson Mandela et sa Majesté la Reine Noor de Jordanie soutiennent le thème choisi : "Des bénéfices au-delà des frontières".

Les aires protégées ne serviront pas uniquement des objectifs de conservation mais constitueront également des opportunités pour le développement durable des sociétés de la région en développant 3 piliers clés, les 3 "E" : Environnement, Equité, Economie. La vision des aires protégées de l'IUCN répondra aux objectifs du Millenium défini lors du Sommet de Millenium des Nations Unies (septembre 2000) en travaillant à l'enrichissement des aires et des vies.

### La Méditerranée, une mosaïque de richesses naturelles

La région méditerranéenne possède le second pourcentage le plus élevé au monde d'espèces endémiques. Elle abrite environ 25 000 espèces de plantes dont 13 000 sont indigènes, ainsi que de grands carnivores et herbivores.

Les petites cours d'eau et rivières les lacs de montagne et les lagons côtiers abritent des oiseaux migrateurs et des espèces endémiques de poissons. La zone côtière, incluant à la fois les habitats marins et terrestres, représente l'un des patrimoines naturels les plus importants de la région de par ses zones humides, ses systèmes de dunes et les Herbier de Posidonie

Cependant, la mer et le bassin méditerranéens tout entier comptent parmi les écosystèmes subissant une des plus fortes pressions des activités humaines.

### Une perspective Méditerranéenne pour Durban: 5 défis à relever

La volonté de l'IUCN à développer de nouveaux concepts vise à répondre à tout type de besoin des sociétés ou de l'environnement.

La réunion de Murcie (26 au 30 mars 2003) initiée par le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'IUCN a été un événement symbole d'une volonté commune à développer des partenariats au niveau méditerranéen et a représenté une étape majeure vers la définition d'une vision méditerranéenne pour la gestion des aires protégées. 120 représentants de 22 pays méditerranéens ont participé aux ateliers et se sont accordés sur 5 thèmes majeurs devant être traités au niveau régional : la connectivité, la gouvernance, les lacunes dans le système, la formation et le financement.

Les participants de la conférence de Murcie se sont accordés sur l'idée que la catégorie V de l'IUCN est la mieux adaptée à la réalité environnementale méditerranéenne et aux nécessités de conservation.

La catégorisation de l'IUCN fournit une définition commune des aires protégées partagées comme référence par de nombreux partenaires. Chaque catégorie correspond à un objectif de conservation spécifique (aire pour des études scientifiques, niveau de protection, conservation d'un écosystème, etc) et doit être développée dans des zones nécessitant la gestion correspondante. La catégorie V répond aux besoins de la région méditerranéenne caractérisée par un fort niveau d'activités humaines et un faible niveau de zones naturelles. La spécificité de la catégorie V est qu'elle promeut une meilleure gestion de l'environnement alentour et encourage la connectivité entre les aires.

La connectivité est le premier défi à relever en méditerranée par l'IUCN.

- Les 6 catégories de l’UICN sont:

**Ia Stricte réserve naturelle:** Aire protégées principalement gérée à des fins scientifiques

**Ib Aire naturelle:** Aire protégées principalement gérées pour la protection de zones sauvages

**II Parc National:** Aire protégée principalement gérée pour la protection de l’écosystème et les loisirs

**III Monument naturel:** Aire protégée principalement gérée pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

**IV Habitat/ Aire de gestion d’une espèce:** aire principalement gérée pour la conservation au travers d’une gestion d’intervention.

**V paysage protégé /paysage marin:** aire protégée principalement gérée pour la conservation des paysages terrestres et marins et les loisirs

**VI Aire protégée avec des ressources préservées:** aire protégée principalement gérée pour l’utilisation durable des écosystèmes naturelles

## ■ La connectivité contre la fragmentation

La Méditerranée est caractérisée par une mosaïque complexe de paysages et d’écosystèmes façonnés par des pratiques traditionnelles de la gestion de la terre qui utilise un large éventail des ressources écologiques de la région. La fragmentation des terres de la région en fragilise les ressources naturelles. La connectivité est nécessaire afin de respecter les cycles vitaux de la faune et de la flore et de soutenir les populations et les communautés.

Les aires protégées méditerranéennes sont pour la plupart implantées dans des écosystèmes fragmentés, et quelque soit leur nombre, elles ne seront efficaces pour la durabilité de la région si elles sont interconnectées.

De plus, la connectivité entre les aires protégées marquerait une opportunité de recréer les liens perdus entre les populations et leur environnement, et entre les utilisateurs et les gestionnaires des aires protégées.

**Le lynx ibérique** est passé sur la liste rouge de l’UICN d’espèces menacée à gravement menacée. Les liens et les corridors entre les aires protégées contribueraient à sa conservation. L’espèce vit dans les bois et les maquis, offrant des broussailles pour abris et de larges prés pour la chasse au lapin.

La fragmentation de l’habitat par le développement agricole et industriel a abouti à ce que l’espèce soit confinée en groupes isolés dans la partie Sud Ouest de la péninsule ibérique.

L’établissement de liaisons entre les aires protégées contribuerait à la conservation du Lynx ibérique lui apportant un habitat préservé des pièges posés pour les lapins, les morts accidentelles causées par des véhicules rapides sur un réseau routier en constante expansion ainsi que du tire illégal.

## ■ La gouvernance pour encourager les parties prenantes à agir et interagir

Une fois encore, le facteur humain représente une question clé pour la gestion des aires protégées. Il définit qui établit et supprime les aires protégées, qui est responsable de leur gestion, comment elles sont financées, et qui décide ce qui est permis et au travers de quel processus. La gouvernance implique des interactions au sein des structures, des processus et des tradition qui déterminent la façon dont le pouvoir est exercé, la manière dont es décisions sot prises et comment les citoyens et parties prenantes interagissent. L’objectif de la gouvernance est d’encourager les divers secteurs impliqués à donner davantage de retour sur leurs expériences au travers d’une circulation libre de l’information. Ce processus consultatif génère la confiance et la participation des populations locales ce qui contribue à une coopération efficace. Ce qui est essentiel pour les aires protégées est que leur gestion prenne en compte le contexte plus large du paysage et des écosystèmes et fasse que les parties prenantes travaillent ensemble au-delà des frontières et questionne la répartition actuelle des responsabilités.

**La haute mer** est une question centrale pour la conservation et le développement durable. L’établissement d’un réseau d’aires marines protégées sous la juridiction nationale représenterait un mécanisme clé pour la promotion de la gestion durable de la ressource, la conservation de la biodiversité et la productivité.

Les aires marines protégées ont besoin d’être intégrées à la gestion plus large de la mer, considérant que l’eau dissémine les particules et les polluants de façon bien plus efficace que l’air ou le sol, et parce que de nombreuses espèces marines sont migratoires ou ont des phases de plancton soumises à des mouvements de longue distance dans les courants marins.

Trois actions prioritaires: l’établissement de réseaux d’experts pour apporter un soutien à la conservation de la haute mer, la reconnaissance internationale du concept d’aire marine protégée en haute mer et la désignation des premières aires marines protégées comme zones test. Une action immédiate est essentielle à la protection des monts sous-marins et d’autres écosystèmes vulnérables des zones profondes et pour améliorer la mise en place du cadre légal existant pour la gouvernance des océans.

## ■ Les lacunes du système: la coopération pour convertir les défis en opportunités

- Par niveau de développement économique, la plupart des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Union Européenne, ont un PIB par habitant d'environ 2 100 \$ comparativement aux pays membres de l'Union qui ont un PIB moyen par habitant de 20 800 \$, soit presque 10 fois supérieur au PIB par habitant des pays du Sud du Bassin (estimation de la Banque mondiale, EIU, IMF, FEMIP, Moody's).

La mer Méditerranéenne représente 0,7% des océans mondiaux mais contient 7,5% de la faune marine mondiale et 18% de la flore marine mondiale. 28% des espèces marines méditerranéennes sont endémiques (originaires de la région même) et ne peuvent être trouvées que dans cette mer.

La Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée est l'un des premiers instruments législatifs qui permette la création d'aires protégées en haute mer. La France, l'Italie et Monaco se sont servis de cet outil pour créer la réserve de cétacées liguriens, une aire protégée qui inclut un portion de haute mer.

Les 200 millions de visiteurs de la région méditerranéenne représentent un grand potentiel nécessitant une sensibilisation pour développer un tourisme durable.

L'une des difficultés de la Méditerranée à atteindre un développement durable de ses aires protégées et, plus largement, de la région toute entière réside dans les inégalités grandissantes entre les pays du nord du bassin et ceux du sud. Alors que la dégradation environnementale a un impact sur les 2 rives du bassin, les pays les moins développés économiquement sont les plus affectés notamment du fait d'un climat plus aride, et également d'une dépendance plus forte de ressources naturelles de base, une croissance démographique plus élevée, un taux de pauvreté plus fort et des moyens institutionnels et financiers plus faibles.

A partir des conclusions de la conférence de Murcie, l'UICN a défini des recommandations comme par exemple un cadre législatif national adapté aux aires protégées, incluant l'établissement d'aires protégées transfrontalières (ceci sera essentiel pour la protection de la haute mer), la mise en place de conventions internationales au travers de la législation nationale, l'information et la sensibilisation afin de créer un soutien des populations pour les aires protégées et des synergies entre les différentes administrations et les systèmes législatifs.

Un meilleur équilibre entre l'environnement, l'économie et les sociétés de la Méditerranée serait possible en renouant des liens entre le nord et le sud du bassin. Cette connexion contribuera à traiter la fragmentation écologique et sociale méditerranéenne ainsi qu'à réduire l'extrême pauvreté.

**Réduire la pauvreté extrême** est le premier des objectifs du Millénaire établi par l'ONU lors du sommet du Millénaire (septembre 2000). Réduire la pauvreté sera possible au travers d'actions sur les 5 thèmes désignés pour traiter la pauvreté: l'éducation, la culture, la communication, le développement social et l'environnement. Ainsi l'UICN participe à ce processus en promouvant la gestion traditionnelle de la terre et la restauration des écosystèmes, en développant la formation et les réseaux pour un meilleur échange de l'information, et enfin en encourageant l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées méditerranéennes représenteront une opportunité d'atteindre ces objectifs et de réduire la pauvreté extrême.

## ■ L'information et la formation: parce que la gestion des aires protégées repose sur des individus

Les aires protégées requièrent une information et une formation de leur personnel, des visiteurs ou des habitants vivant près de ces zones.

On compte environ 12 000 personnes travaillant pour les aires protégées méditerranéennes, mais avec une répartition inégale d'un pays à l'autre. Les populations vivant aux alentours des aires protégées nécessitent une formation et de l'information de façon à pouvoir comprendre l'utilité des aires protégées et à participer de manière indirecte à leur gestion durable.

Les touristes qui représentent près de 200 millions de visiteurs par an dans la région méditerranéenne devraient être sensibilisés sur les aires protégées. Le tourisme de masse dans certaines régions peut avoir un impact environnemental et socio-économique significatif pour les destinations locales. Davantage de modèles de tourisme durable sont nécessaires pour remédier au déclin du patrimoine naturel et culturel unique de la Méditerranée. Tandis que le tourisme peut être considéré comme une menace potentielle (notamment pour les zones côtières), la diffusion de l'information et le développement de la formation pourraient faire que le tourisme contribue au développement durable de la région. Ainsi, en renforçant la mobilisation des diverses parties prenantes, les aires protégées pourraient servir comme outil pour redynamiser les économies rurales dans les zones marginales.

## ■ Le financement: une ressource indispensable au fonctionnement des aires protégées

Dans nombre de pays de la région, les aires protégées ne sont pas une priorité nationale et dépendent de l'aide internationale. Les sources gouvernementales de financement sont habituellement difficiles à augmenter ou à mobiliser.

L'objectif est de développer d'autres sources possibles de financement pour la gestion des aires protégées :

- En faisant que les besoins en gestion soient moins coûteux
  - La participation des parties prenantes, en général, prévient les conflits et les besoins de protection, et, dans le même temps, partage les responsabilités de la gestion, ce qui ajoutés, rendent la gestion des aires protégées plus avantageuse.
  - En renforçant les réseaux entre les initiatives existantes, en optimisant la coordination et en évitant la duplication.
- En développant de nouveaux outils de financement
  - Les aires protégées peuvent être liées à des services environnementaux (paysages pour le tourisme, les puits de carbone, les bassins versants utilisés pour l'agriculture, réservoir génétique à des fins pharmaceutiques, etc.)

- Le tourisme pourrait également être une source de financement
- Le secteur privé pourrait être impliqué en facilitant ou en finançant les pratiques de gestion

- Les aires protégées sont soutenues par des conventions :

[La Convention sur la Diversité Biologique](#)

[La Convention de Berne](#)

[La Convention de Ramsar](#)

[La Convention de Barcelone](#)

[Les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne \(SPAMIs\)](#)

[L'initiative MedWet](#)

[Le réseau Emerald](#)

[Natura 2000](#)

[ACCOBAMS](#)

## Des aires protégées au développement durable

### L'approche écosystémique: commencer à travailler sur les aires protégées comme partie intégrante d'écosystèmes

L'approche écosystémique est un concept qui offre aux aires protégées une opportunité d'être considérées comme faisant partie intégrante d'un écosystème tout entier interagissant avec d'autres écosystèmes. Au lieu d'être fragmenté entre différentes frontières (les aires spécifiques ont généralement été définies comme fonctionnant e tant qu'entités entières et comme ayant besoin d'être gérées en tant que telles.

La gestion des aires protégées et de l'environnement environnant est développée au travers d'objectifs de long terme. Elle respecte les processus de l'écosystème au niveau le plus petit mais les considère dans le cadre plus large des paysages et des décennies, travaillant au travers d'une diversité d'échelles et de dimensions temporelles. Les biens et les services ne sont pas une fin en soit mais sont au contraire un produit d'un écosystème sain devant être géré d'une manière durable.

### La vision de l'UICN sur les opportunités méditerranéennes pour atteindre la durabilité

La vision de l'UICN des aires protégées est que tous les écosystèmes méditerranéens soient bien représentés, formant un réseau d'aires protégées géré de façon efficace qui serve d'outil pour des mode de vie durables dans la région.

Le Vème Congrès Mondial des Parcs sera le point de départ de l'engagement de l'UICN à faire que les défis méditerranéens deviennent des opportunités pour le développement durable de la région. La té marquée des participants méditerranéens à établir avec le soutien du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, des partenariats et une coopération a marqué le début d'une vision commune pour la Méditerranée. L'UICN, avec ses membres et ses partenaires travaillera à sensibiliser les groupes locaux, à développer le dialogue au niveau régional et à développer des partenariats afin de réunir le Nord et le Sud.

Il faut travailler sur des projets et des programmes qui peuvent mettre en place l'approche écosystémique et qui lie les aires protégées entre elles au travers de leur multifonctionnalité en respectant les valeurs culturelles, historiques et socio-économiques de la population locale. Nous devons respecter la devise: "travailler **avec** les personnes et **pour** les personnes".

**Ainsi les bénéfices économiques, écologiques et d'équité seront générés par une gestion réussie et au travers des frontières des aires protégées et des pays.**

**"Nous devons voir les aires protégées, non comme des zones dont on écarte les hommes, mais comme quelque chose dont les hommes sont fiers et dont ils sont les gardiens.**

Pour plus d'information, merci de contacter:  
 Lourdes Lázaro, Communication Officer,  
 Telephone: +34 952 028 430; Fax: +34 952 028 145;  
 mobile : + 34 609 729 780  
[lourdes.lazaro@iucn.org](mailto:lourdes.lazaro@iucn.org)  
[www.uicnmed.org](http://www.uicnmed.org)